
Botus et mouche cousue (1)

Laurent Rigaud

I. *François (2)... ma maman elle m'a dit que je devais faire attention... que l'on ne devait pas me faire du mal et que personne n'avait le droit de toucher ma minette...*

Coralie avait 4 ans. L'éducateur l'aidait à prendre sa douche. Elle venait d'arriver. Nouvelle sur le « Home d'enfants ». Sur le moment il a été tenté de la rassurer et lui dire qu'elle ne risquait rien, mais il s'est ravisé car, après tout, qu'est-ce qu'il en savait qu'elle ne risquait rien ? Il y a tellement de monde qui passe dans ces maisons, tellement de choses que l'on ne voit pas ou que l'on ne veut pas voir. La rassurer n'aurait été finalement qu'un moyen *supplémentaire* de participer à cet aveuglement, de la maintenir dans l'illusion que cela ne pouvait pas arriver.

Oui Coralie. Ta maman a raison. Ce sont des choses qui arrivent parfois. Il existe des adultes qui font du mal aux enfants et cela peut arriver dans des endroits comme celui-ci et ailleurs aussi. Personne n'a le droit de te toucher la minette et personne n'a le droit de te faire toucher son zizi ou sa minette et j'espère que si jamais cela devait arriver tu trouverais la force de venir en parler à quelqu'un en qui tu as confiance. En tout cas, moi je serais prêt à t'écouter.

François venait de comprendre que Coralie n'avait que ça. Il venait de comprendre qu'elle n'avait que la parole, sa propre parole pour se protéger. Il venait de comprendre qu'en tant qu'éducateur, il lui appartenait de soutenir cette parole, de la maintenir vivante. Il venait de comprendre que l'enfance meurt du silence.

(1) Hergé, p. 13.

(2) Tous les noms sont fictifs et j'espère que personne ne se reconnaîtra dans cette histoire.

II. De toute façon elle n'a pas son mot à dire !

Sentence sans appel, Coralie n'avait qu'à bien se tenir et Vanina, fraîchement embauchée suite au départ d'Armelle, tenait à le lui faire savoir. Coralie avait été très affectée par le départ d'Armelle et, bien qu'en éducation spécialisée l'amour soit un sentiment prohibé, l'enfant aimait beaucoup l'éducatrice. Cette éducatrice qui avait trouvé mieux ailleurs. Peu de temps après, Coralie a fêté ses 7 ans. Elle a invité Armelle qui s'est fait un plaisir de venir. En fin de soirée, Coralie qui voulait profiter une dernière fois de celle qui avait été « son éducatrice » pendant près de trois ans lui a demandé de la coucher. Vanina, qui n'était pas invitée mais en poste, s'est alors précipitée et a pris l'enfant par la main *Maintenant c'est moi qui m'occupe de toi !* Armelle qui n'était qu'invitée n'avait plus qu'à s'incliner.

Le statut venait de prendre le dessus sur l'humain et Coralie s'est mise à pleurer et à hurler *Mais pourquoi elle est partie Armelle ? - Elle reviendra te voir, ne t'inquiète pas*, débitait Vanina qui se voulait rassurante. Qu'est-ce qu'elle en savait qu'Armelle reviendrait ? Rien, et l'hystérie de Coralie n'avait pas d'autres fonctions que de le lui signifier. Ces paroles non habitées n'apaisaient pas Coralie et Vanina se trouvait de plus en plus dépassée par le crescendo des pleurs de l'enfant.

François, que l'attitude de Vanina avait énervé – Vanina qui n'avait pas accepté d'être le tiers exclu, Vanina qui, au nom de sa jalousie non assumée avait abusé de son statut - s'est rué dans l'escalier, a déboulé dans le couloir et, dans un geste qui ne souffrait aucune contestation, a pris Coralie des bras de l'éducatrice pour l'emmener dans sa chambre en déclarant sèchement *Armelle est partie car elle a trouvé un travail ailleurs !* — *Mais pourquoi ?* a lancé Coralie dans un dernier cri empli de culpabilité. Elle qui avait déjà fait fuir ses parents, voilà que « son éducatrice » prenait le même chemin.

Pourquoi ? « Parce que dans leur inaltérable altruisme, les éducateurs que nous sommes n'hésitent pas à laisser les usagers derrière eux lorsqu'ils trouvent mieux ailleurs » s'était dit François. Il a cependant gardé ça tout au fond de lui et quoi qu'il en soit, il eut été préférable que Coralie puisse directement poser la question à Armelle, ce qu'elle n'avait pu faire car désormais, elle était devenue la propriété de Vanina

et, à bien des égards, de François qui, en agissant de la sorte, ne lui avait pas non plus permis d'exprimer sa parole auprès de « son éducatrice ». Cependant, en signifiant à Coralie qu'Armelle ne reviendrait plus travailler en ces lieux, François, par ces propos fermes et clairs, avait permis à l'enfant de retrouver son calme. Ses mots sans détours et percutants de « véracité » n'en avaient finalement été que plus contenant. En redescendant au rez-de-chaussée, encore sur les nerfs, il avait croisé Vanina dans les escaliers.

Qu'est-ce que cela pouvez bien te faire de laisser Armelle coucher Coralie ? Pourquoi vouloir t'imposer comme ça ? Tu n'as pas compris que pour être accepté, le meilleur moyen c'est avant tout d'accepter d'être rejeté ? Qu'accepter d'être exclu d'une relation c'est justement permettre à cette relation d'exister, de la soutenir parce que du coup tu laisses à l'autre de la latitude, de la place pour exister !

Vanina, qui ne s'attendait pas à une séance d'analyse de la pratique express et musclée, n'avait pas pu répondre et François, descendant les quelques marches qui le séparaient de la terre ferme, l'avait laissée sur place en état de sidération. En voyant la petite choisir Armelle pour son coucher, Vanina ne l'avait pas supporté et l'émotion en était restée au stade du personnel. En s'imposant, ce n'était pas « Vanina l'éducatrice » qui était intervenu, mais « Vanina la personne ». L'éducatrice, elle, sans craindre d'en être anéantie, aurait su rester à l'écart, se délier de la personne et être ce tiers exclu, littéralement, le non jaloux, ici, la non jalouse.

III. Quelques jours plus tard Coralie interpellait Vanina :

— *Alors ça y est... ta période d'essai est terminée... la direction, ils te gardent ?*

— *Non mais de quoi je me mêle ? En quoi ça te regarde ?*

Vanina persistait.

Elle refusait toujours d'être le tiers exclu, de ne pas être, même s'il lui était impossible de se l'avouer, aimée de l'enfant et c'est en réunion d'équipe qu'elle a enfoncé le clou :

— *Elle n'a pas son mot à dire !*

Dès lors, ne restait plus qu'une chose à espérer : que personne ne touche la minette de Coralie.

Laurent Rigaud est éducateur spécialisé,
formateur et conférencier gesticulant.
Il écrit également des chroniques qui trouvent leurs origines
au sein du travail social.

Bibliographie

Rémi, Georges, dit Hergé (auteur), *L'affaire Tournesol*, bande dessinée, Tournai (Belgique), Casterman, 1956.